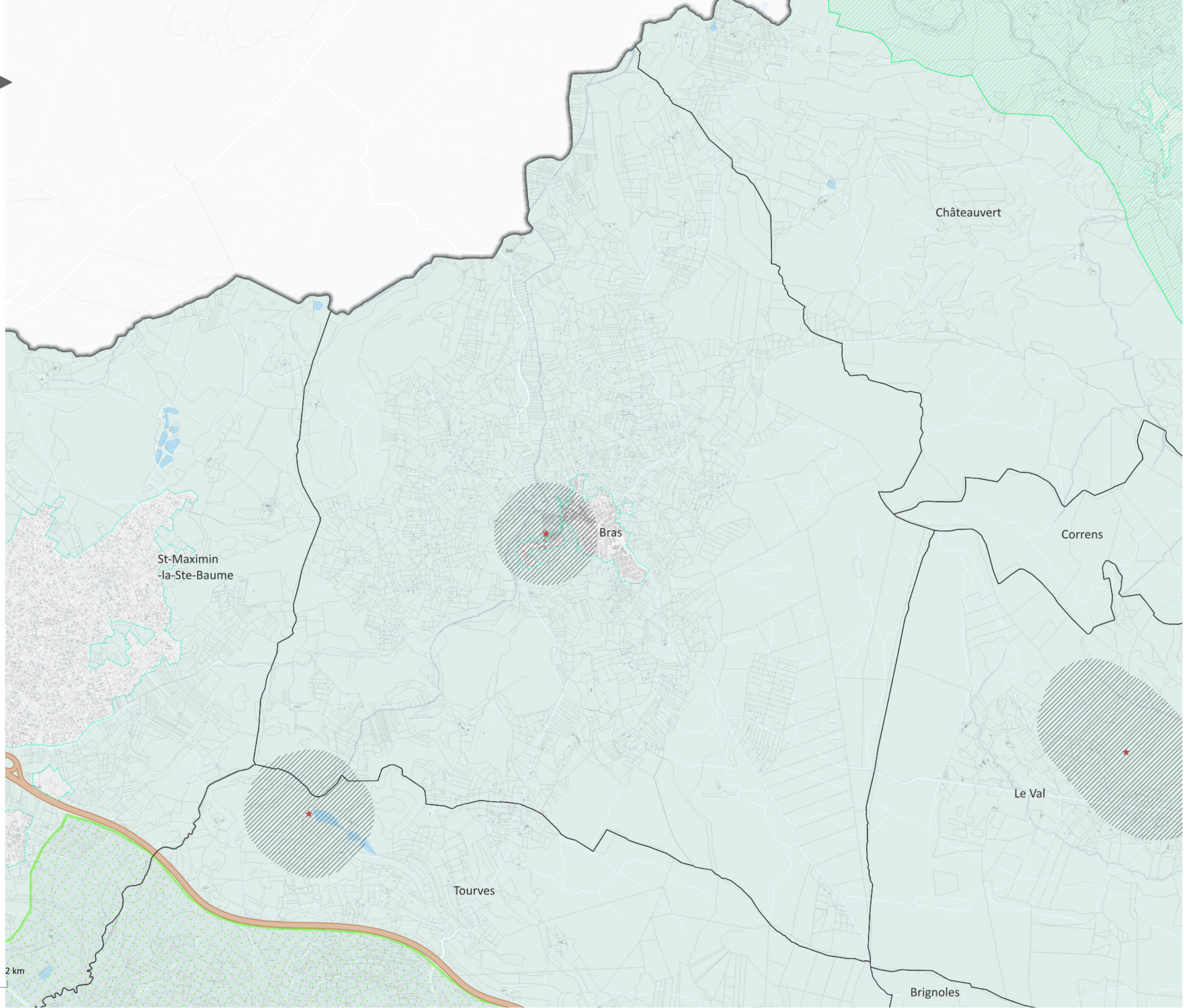


Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Bras

Juin 2026

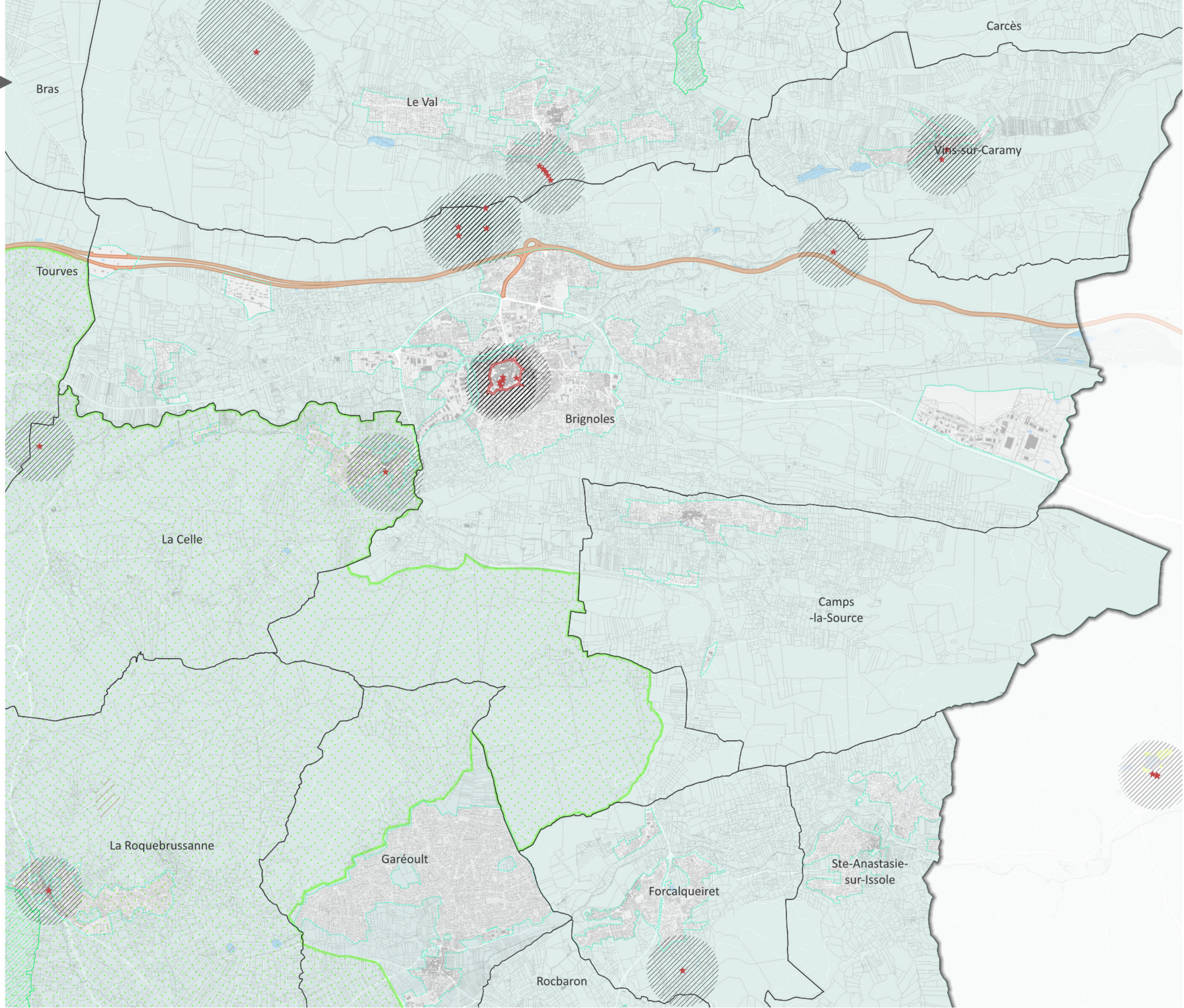
-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Brignoles

Juin 2026

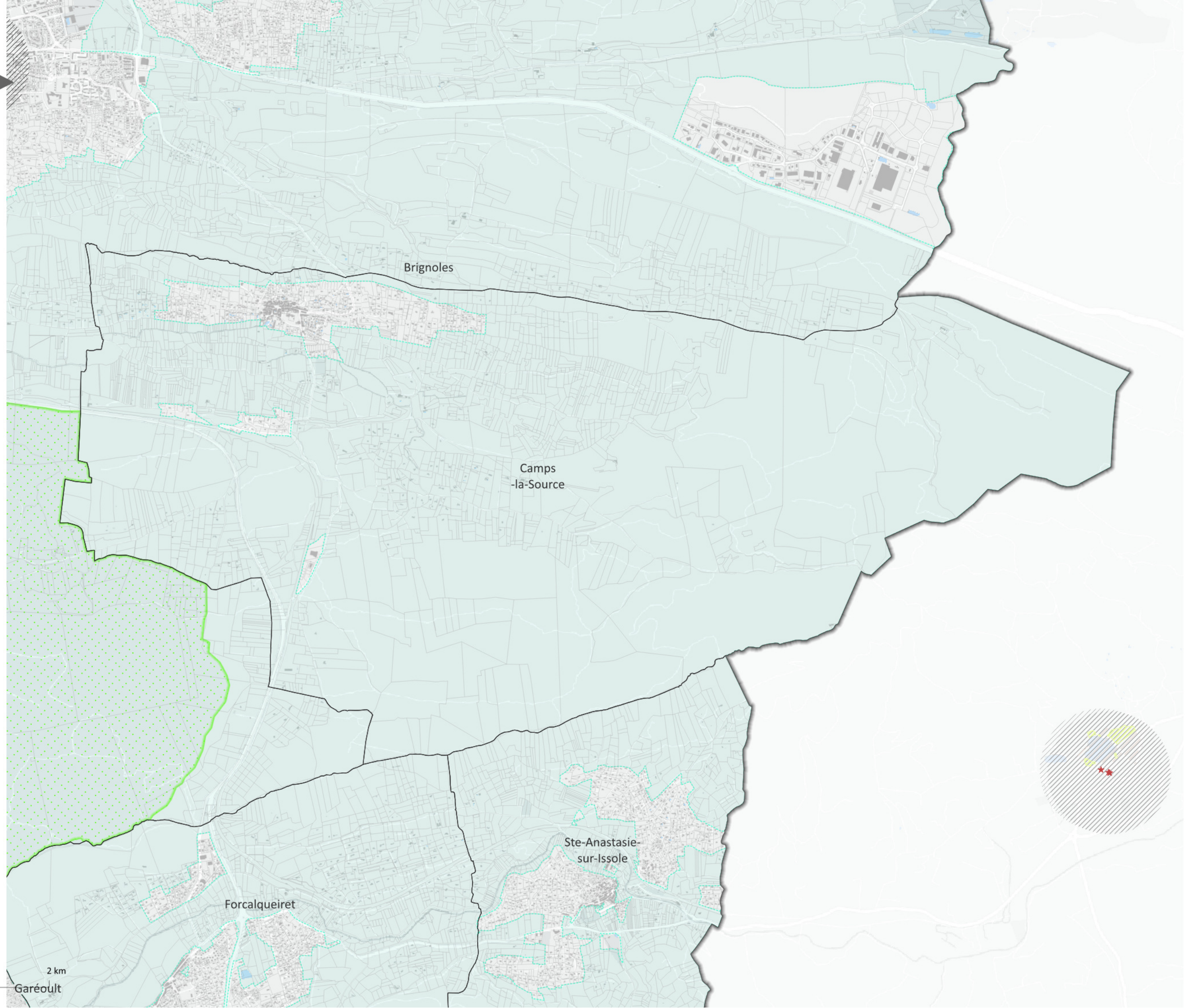
-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périumètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Camps-la-Source

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périètre Délémité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Carcès

Juin 2026

 Limite communale

 Limite communautaire

Lieux d'interdiction absolue de publicité

 Monument historique

 Site classé

 Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

 Périmètre Délimité des Abords

 Rayon de 500m autour des MH

 Site Patrimonial Remarquable

 Site inscrit

 Parc Naturel Régional

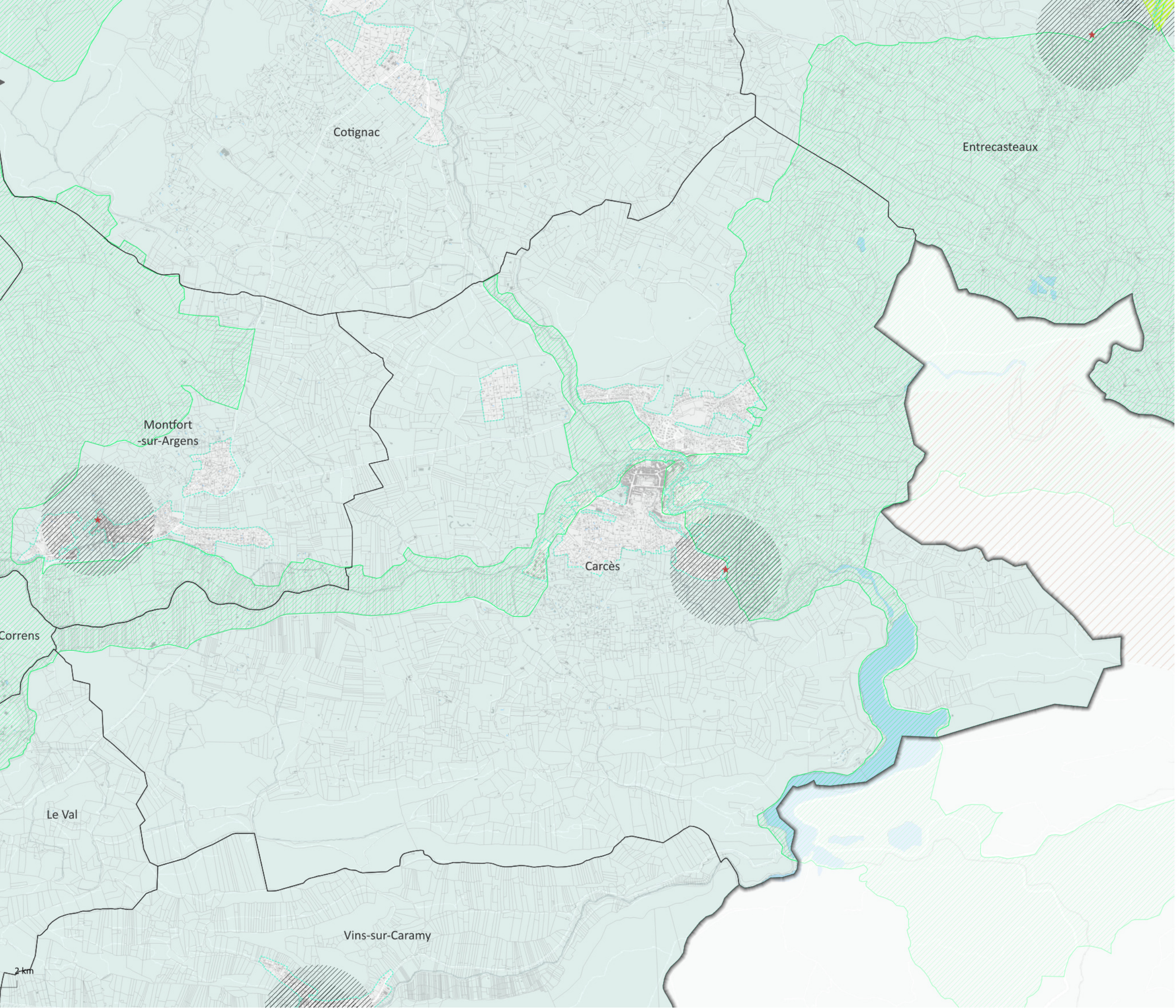
 Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

 Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

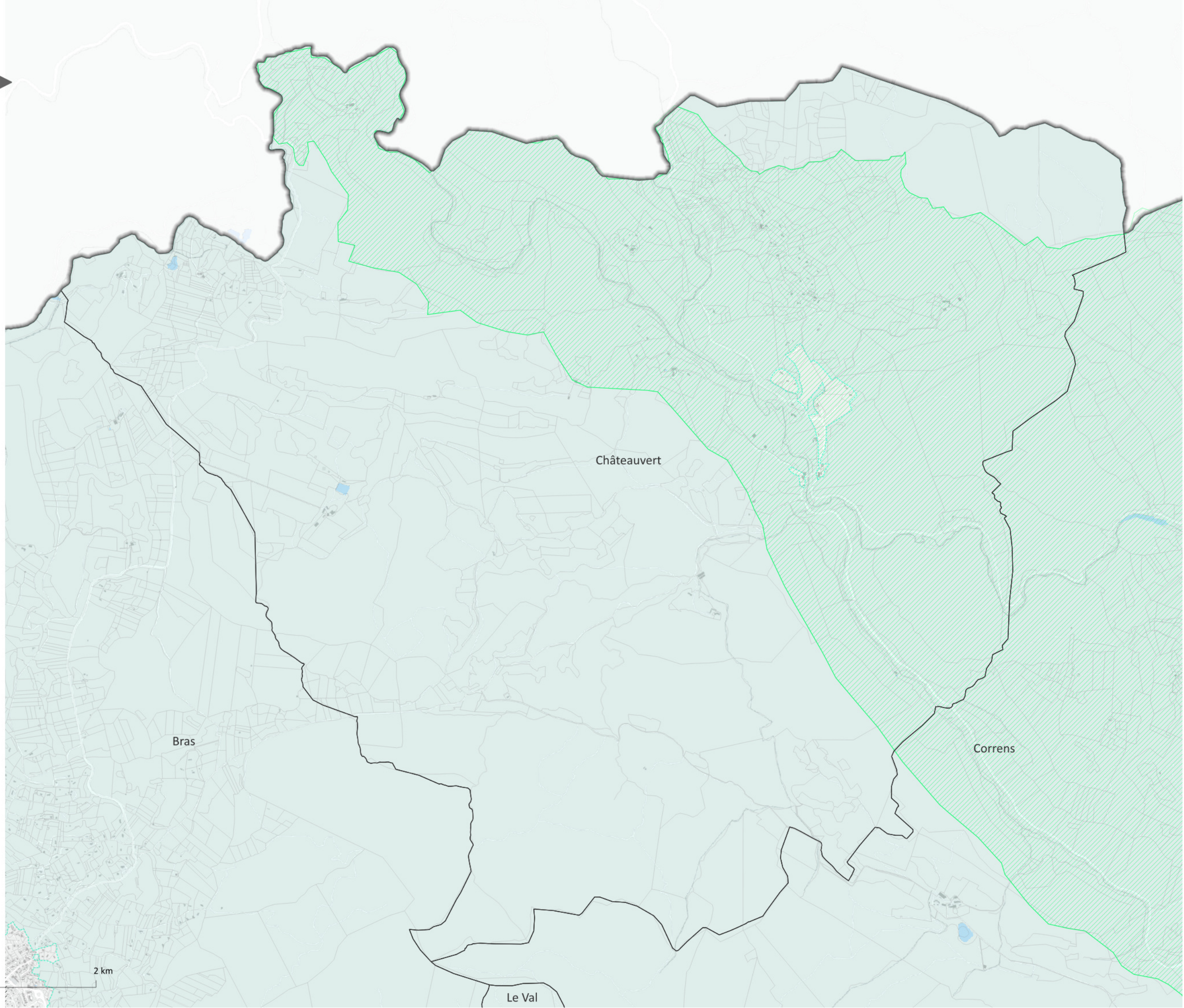
 interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Châteauvert

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

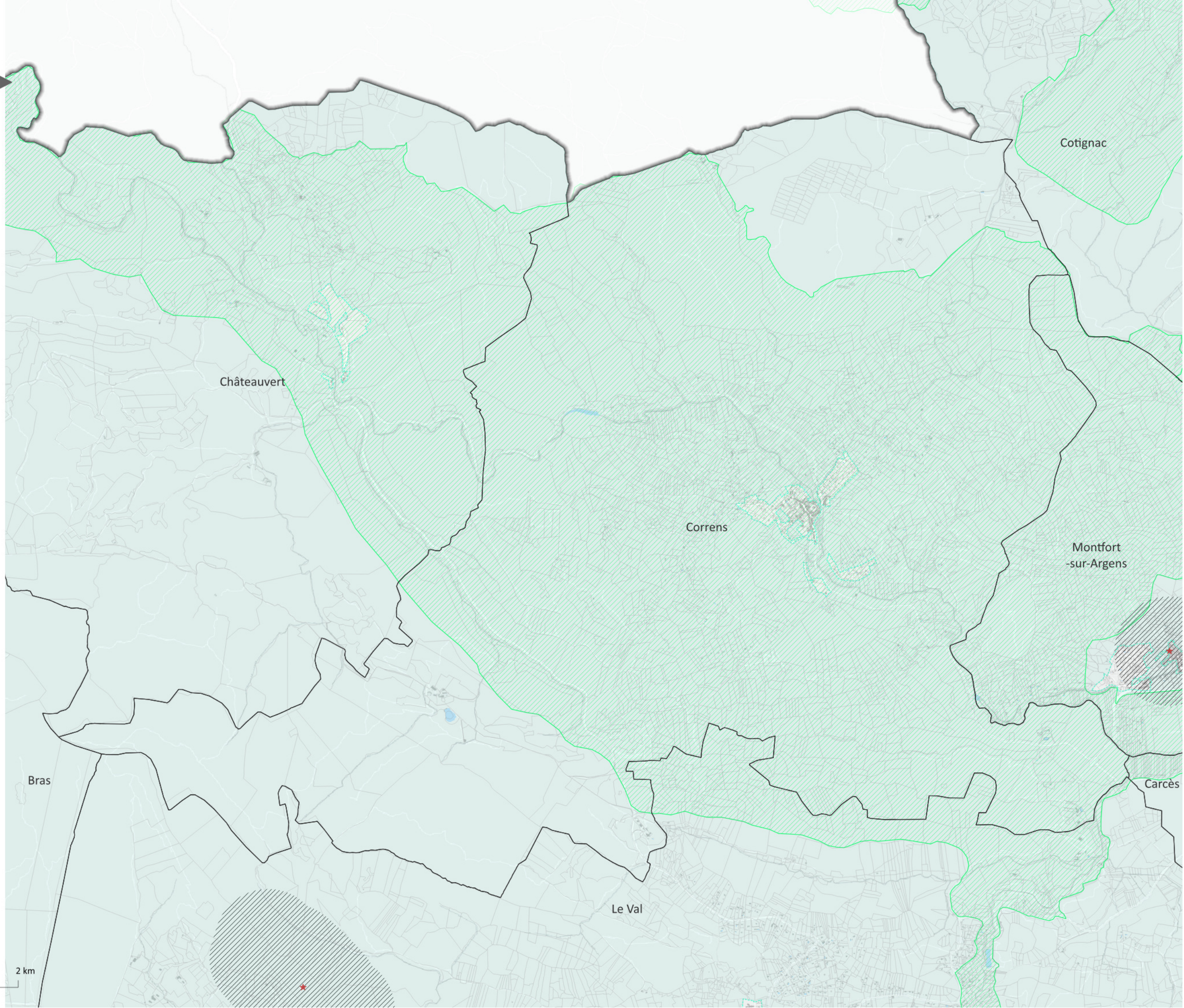


Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité
Commune de Correns

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★

 Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Cotignac

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune d'Entrecasteaux

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les
préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des
dispositifs scellés au sol depuis une auto-
route, bretelle de raccordement à une
autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble
présentant un caractère esthétique, historique
et pittoresque reconnu par arrêté municipal
et dans le champ de visibilité jusque 100m
de celui-ci

Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de Forcalqueiret

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**

★

 Monument historique

Site classé

Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

Périmètre Délimité des Abords

Rayon de 500m autour des MH

Site Patrimonial Remarquable

Site inscrit

Parc Naturel Régional

Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express

Immeubles remarquables

interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0

1

2 km

Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de Garéoult

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**

★

 Monument historique

Site classé

Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)

Lieux d'interdiction relative de publicité

Périmètre Délimité des Abords

Rayon de 500m autour des MH

Site Patrimonial Remarquable

Site inscrit

Parc Naturel Régional

Natura 2000

Interdiction de la publicité scellée au sol

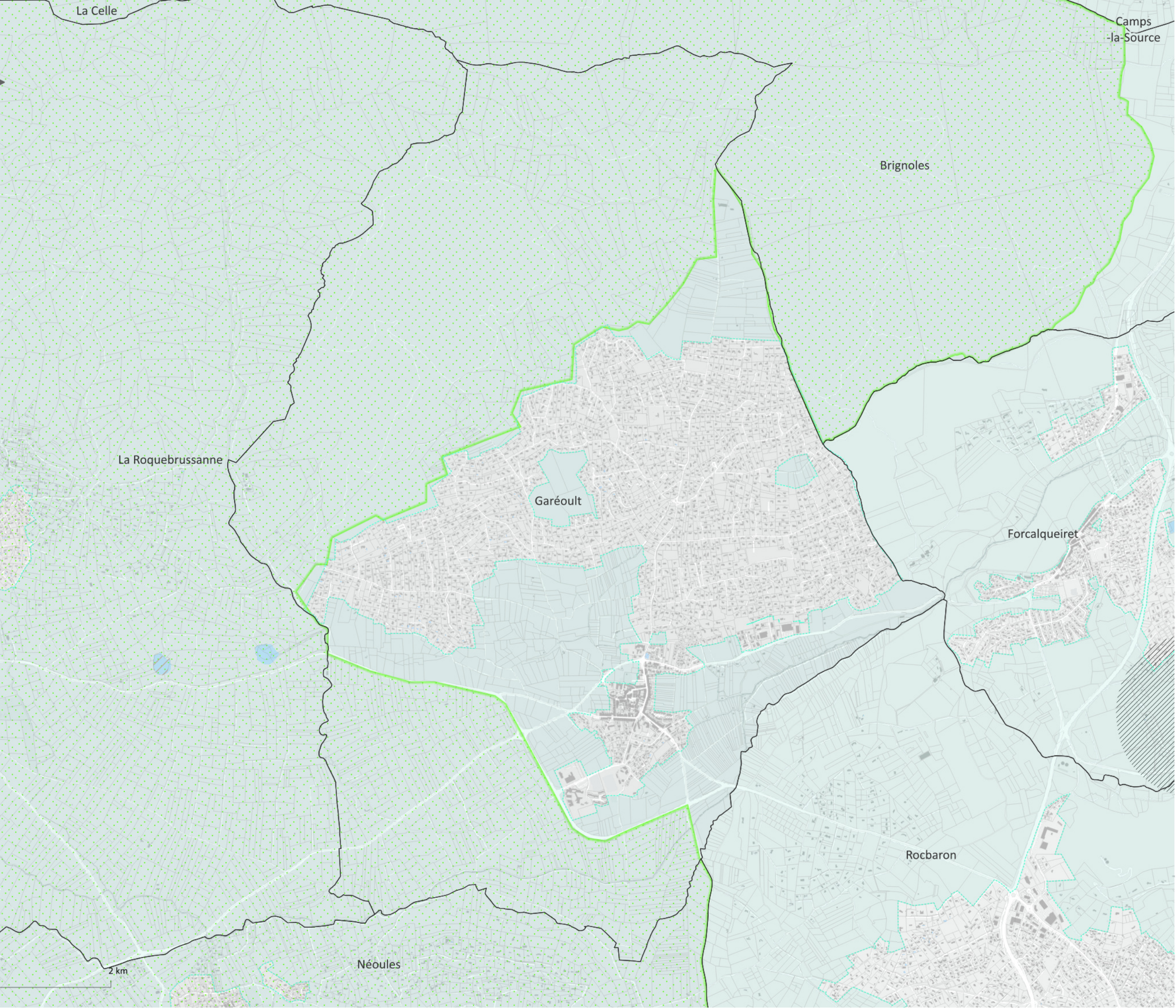
Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-
route, bretelle de raccordement à une
autoroute ou route express

Immeubles remarquables

interdiction de publicité sur un immeuble
présentant un caractère esthétique, historique
et pittoresque reconnu par arrêté municipal
et dans le champ de visibilité jusque 100m
de celui-ci

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

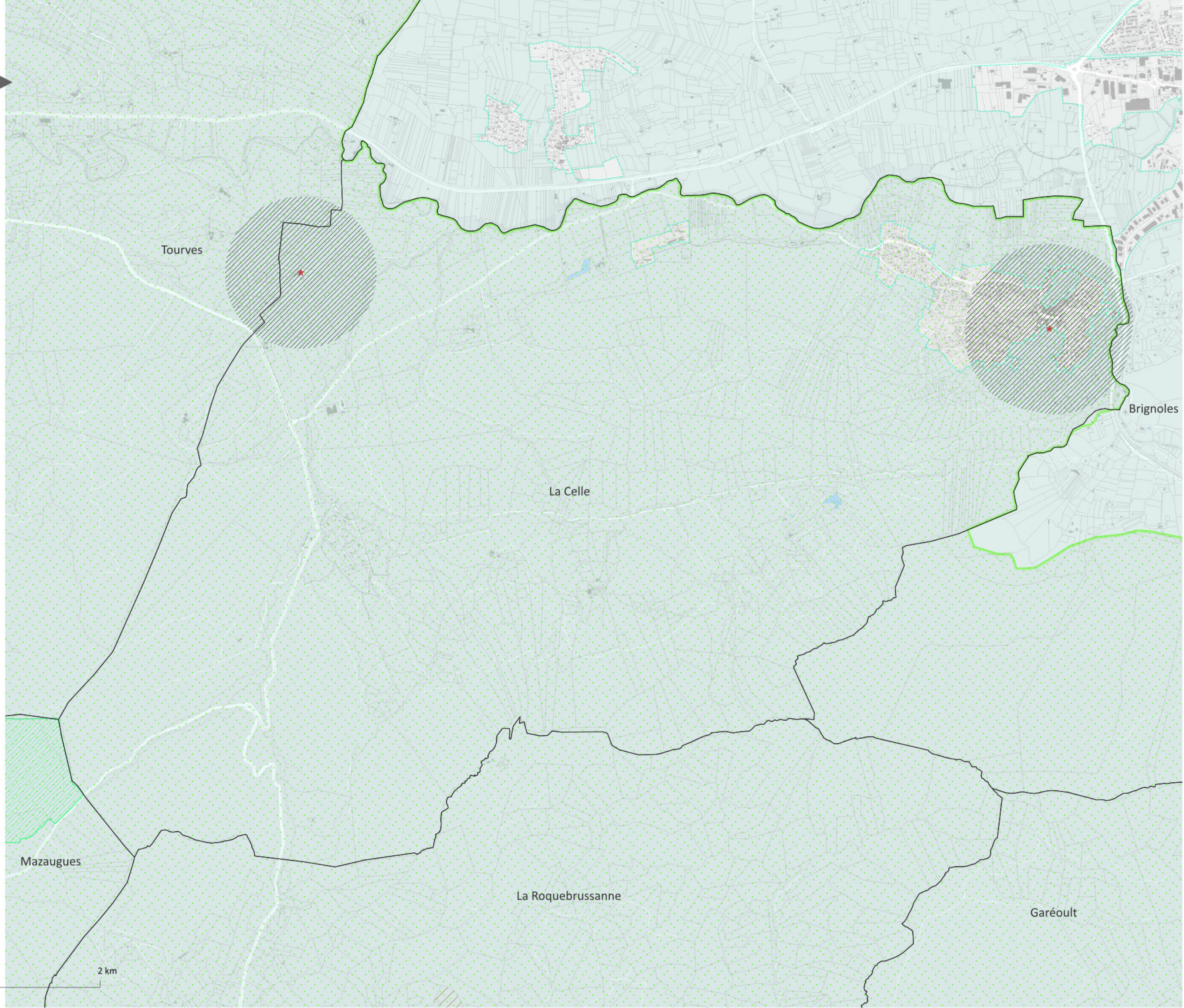




Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de La Celle

Juin 2026

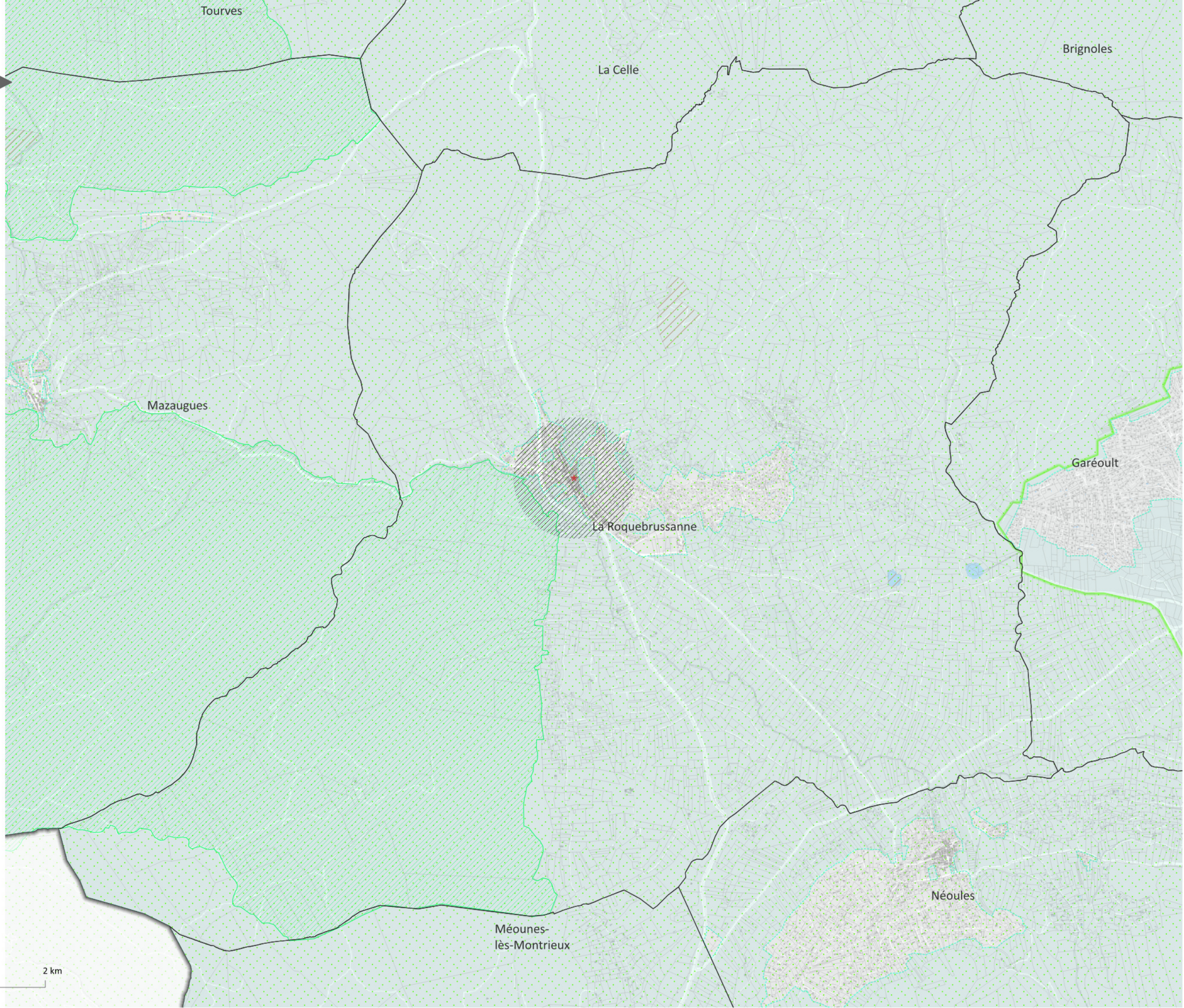
-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de La Roquebrussanne

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

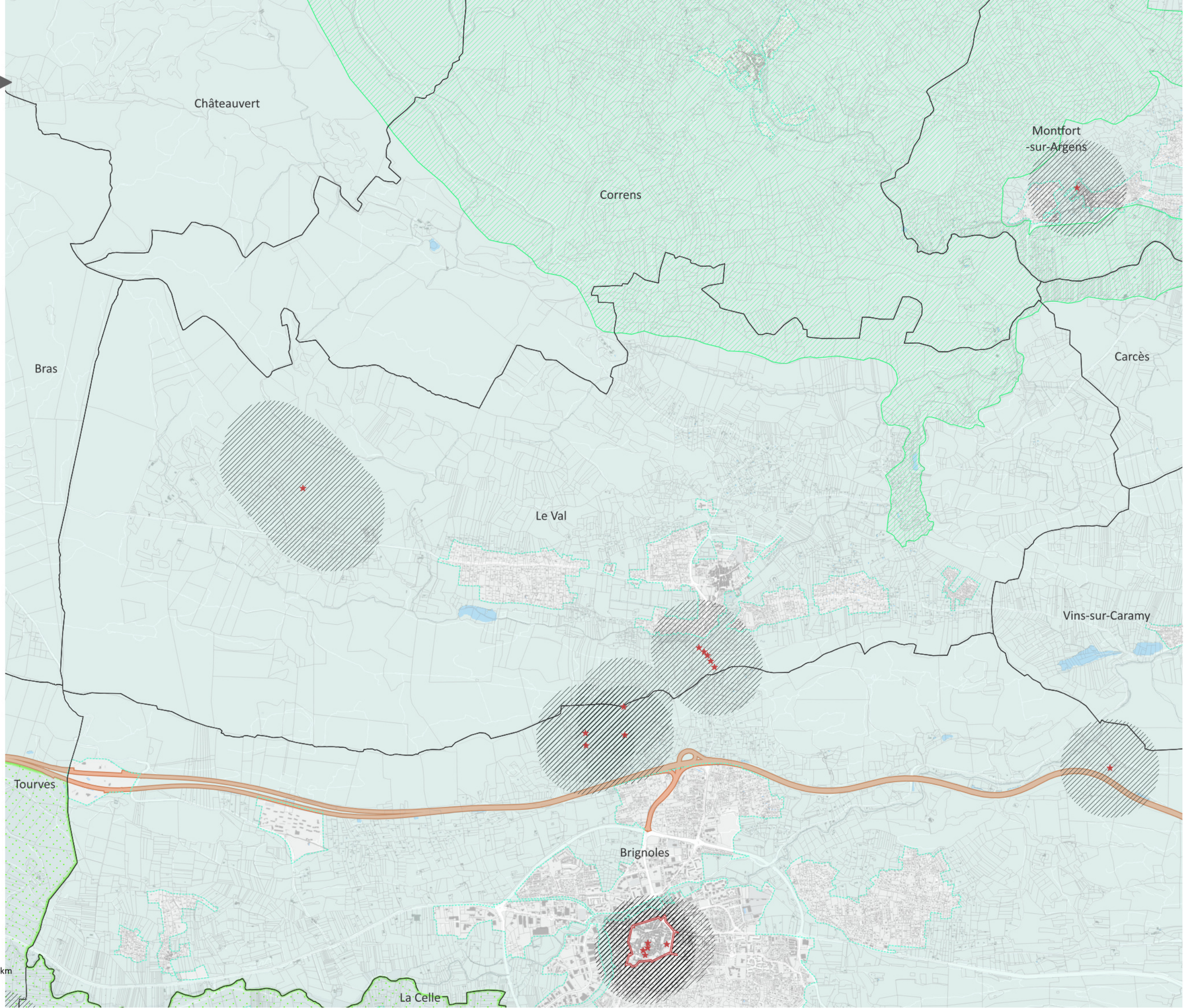


Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune du Val

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★

 Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-
route, bretelle de raccordement à une
autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble
présentant un caractère esthétique, historique
et pittoresque reconnu par arrêté municipal
et dans le champ de visibilité jusque 100m
de celui-ci



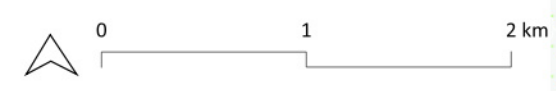
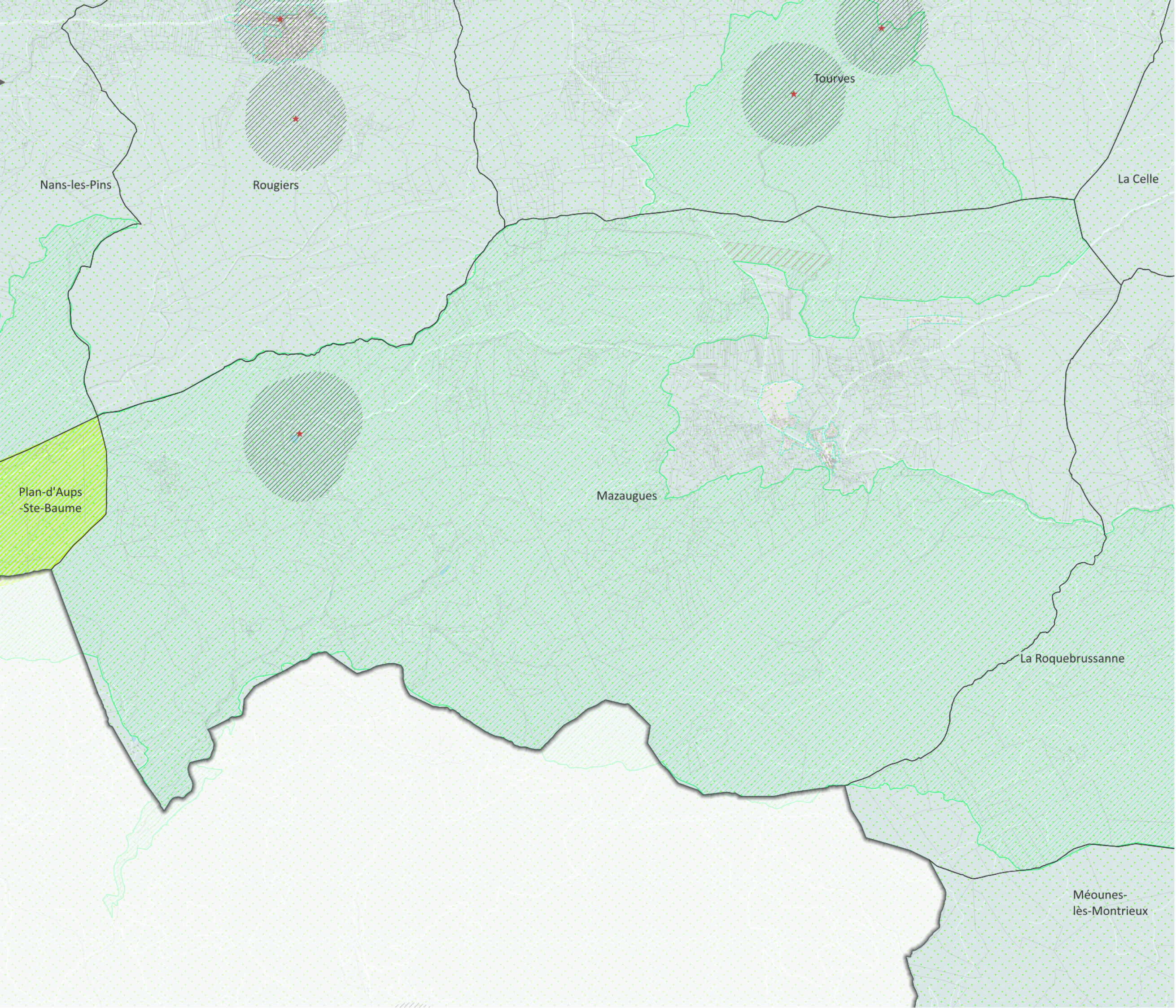
Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité

Commune de Mazaugues

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★

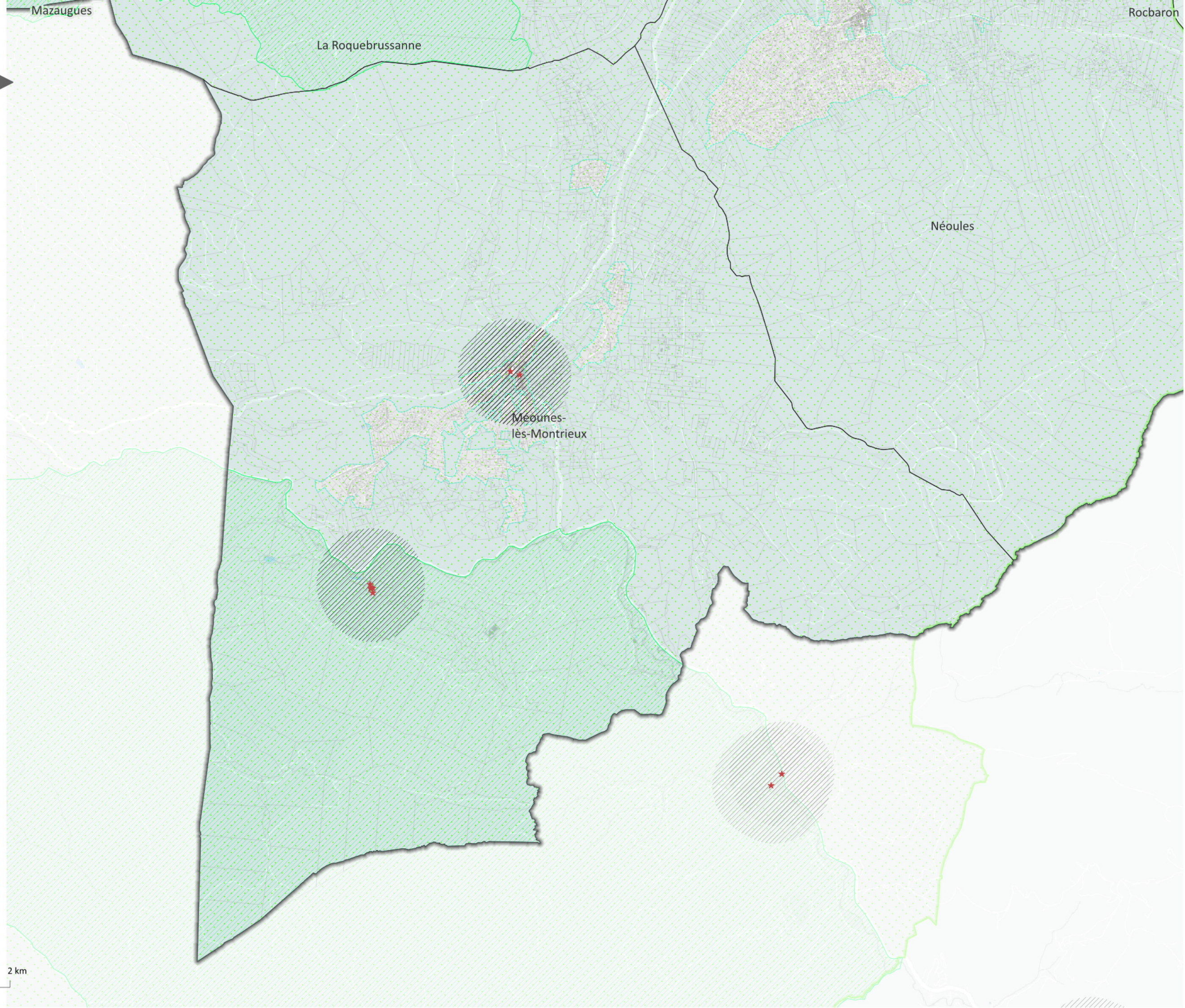
 Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de
Méounes-lès-Montrieux

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de Montfort-sur-Argens

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★

 Monument historique
- ///

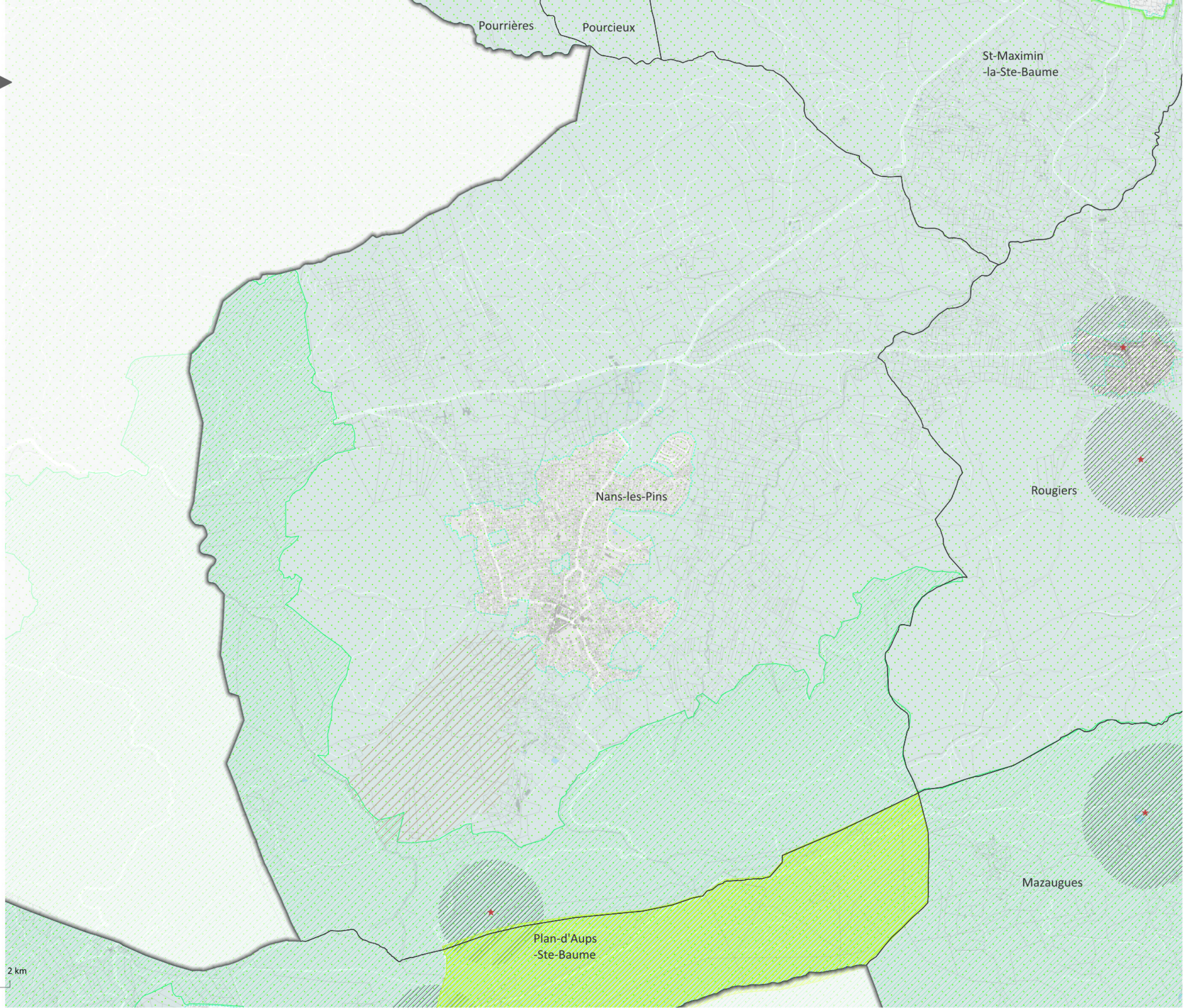
 Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- ///

 Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Nans-les-Pins

Juin 2026

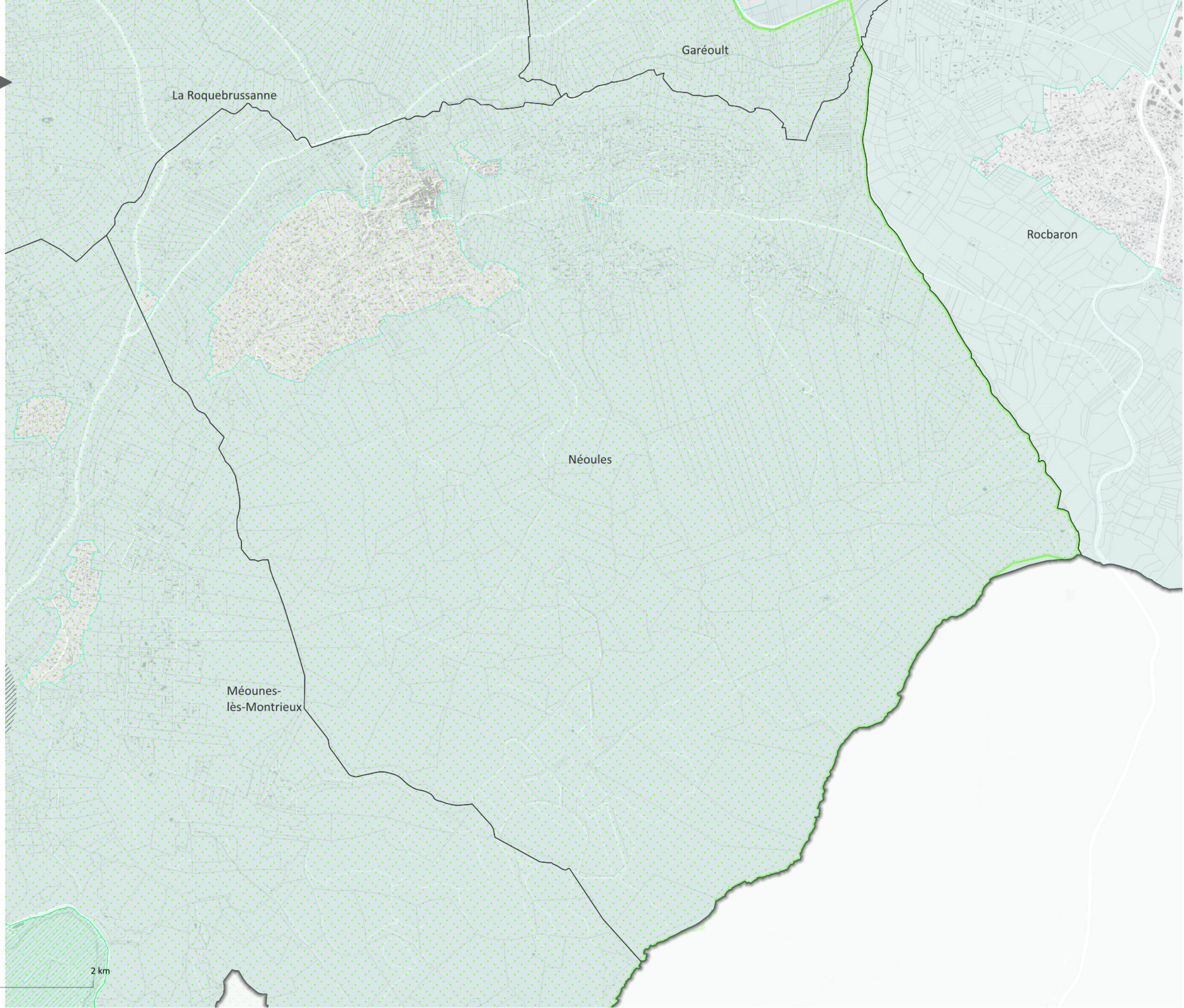
-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de Néoules

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- Monument historique
- Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les
préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des
dispositifs scellés au sol depuis une auto-
route, bretelle de raccordement à une
autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble
présentant un caractère esthétique, historique
et pittoresque reconnu par arrêté municipal
et dans le champ de visibilité jusque 100m
de celui-ci



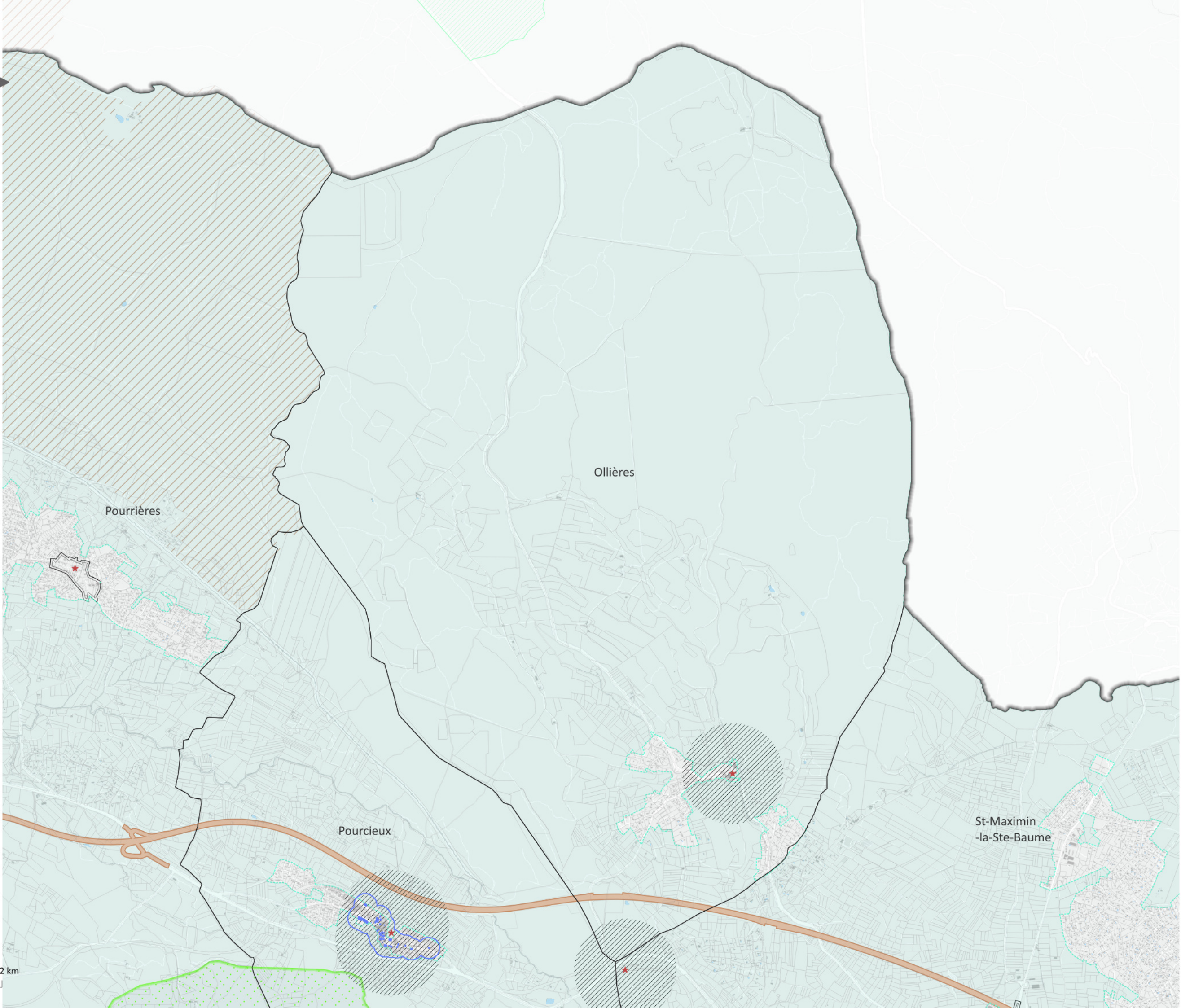
Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune d'Ollières

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

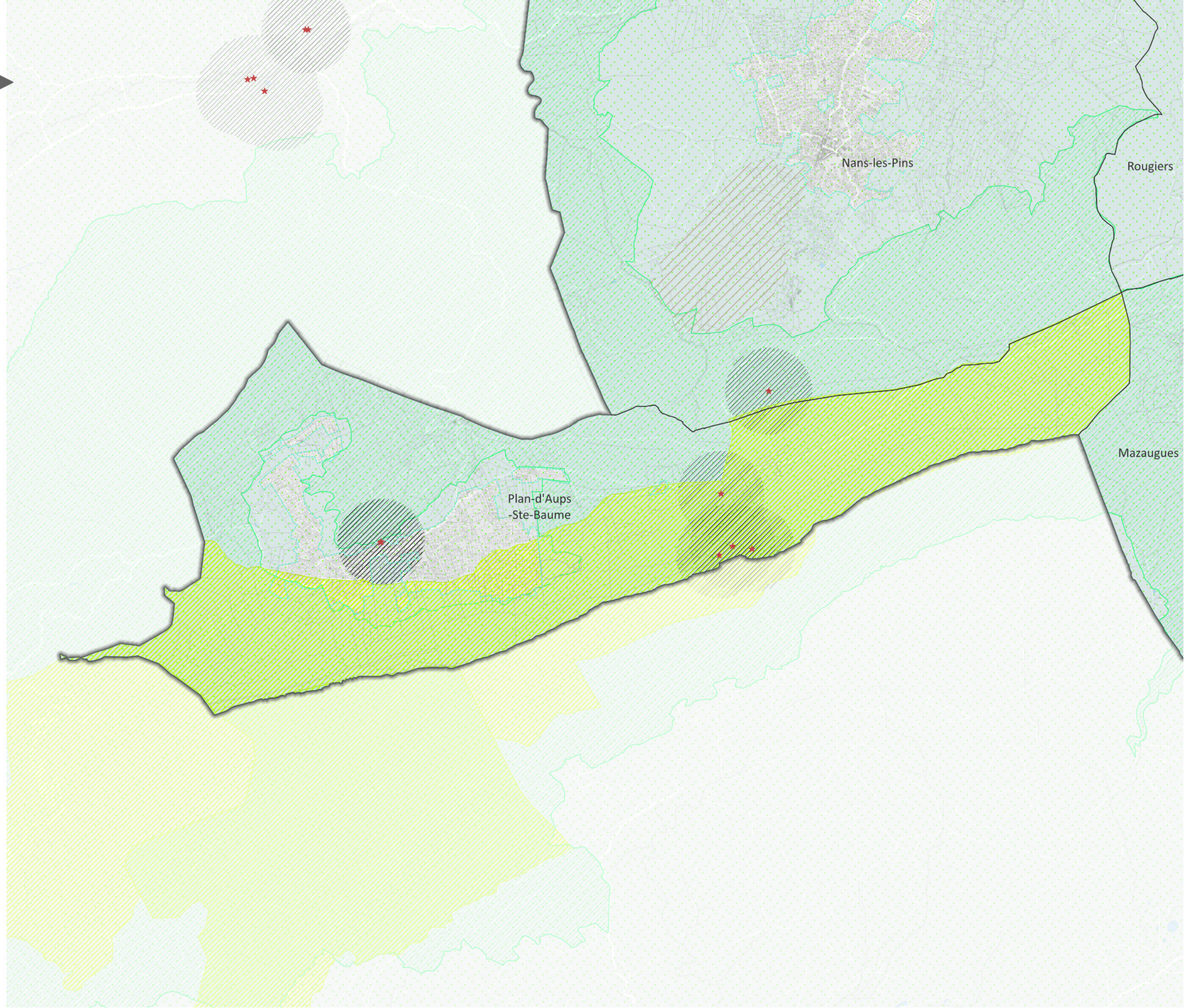
Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km



Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de
Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



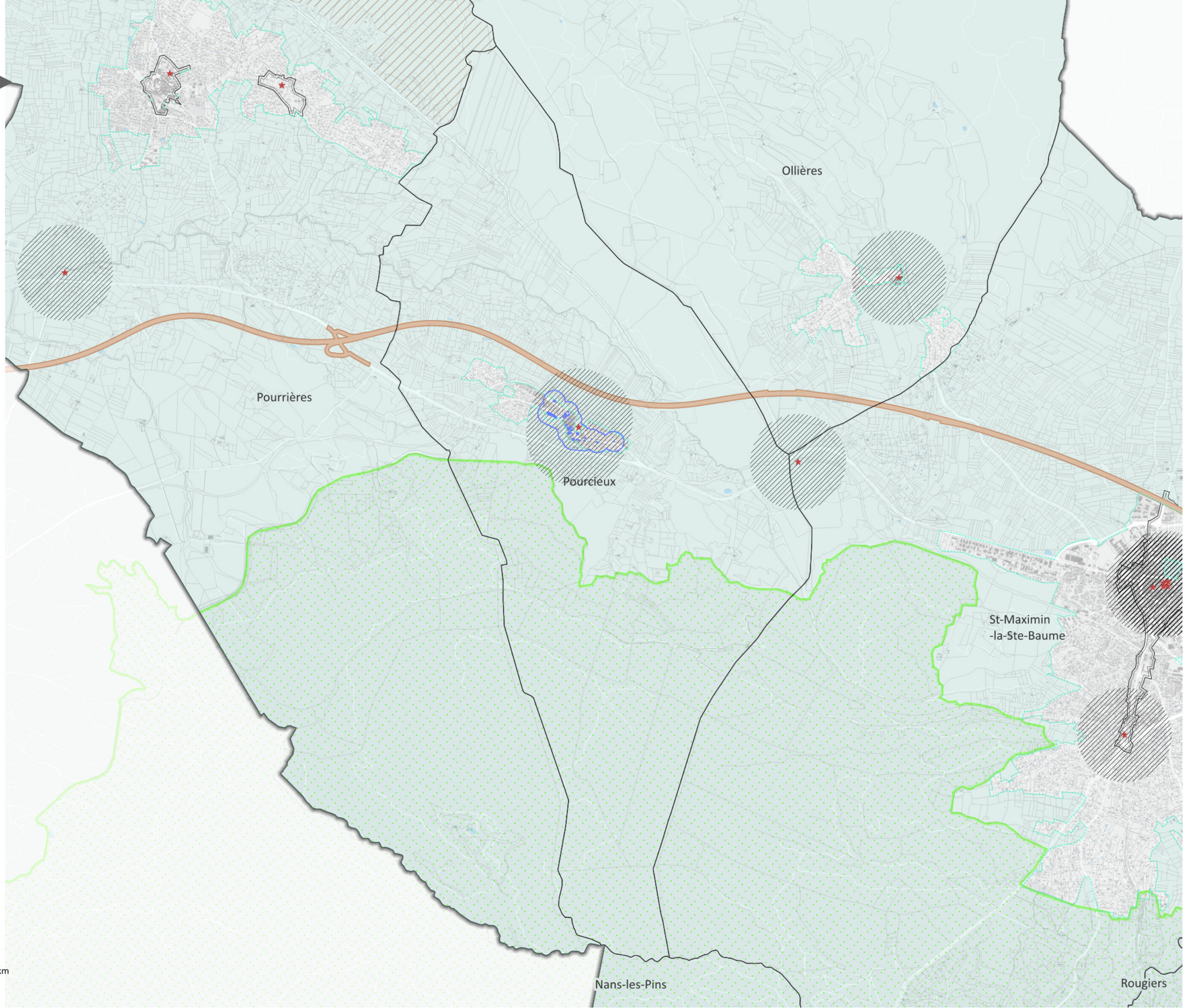
Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Pourcieux

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL

0 1 2 km



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Pourrières

Juin 2026

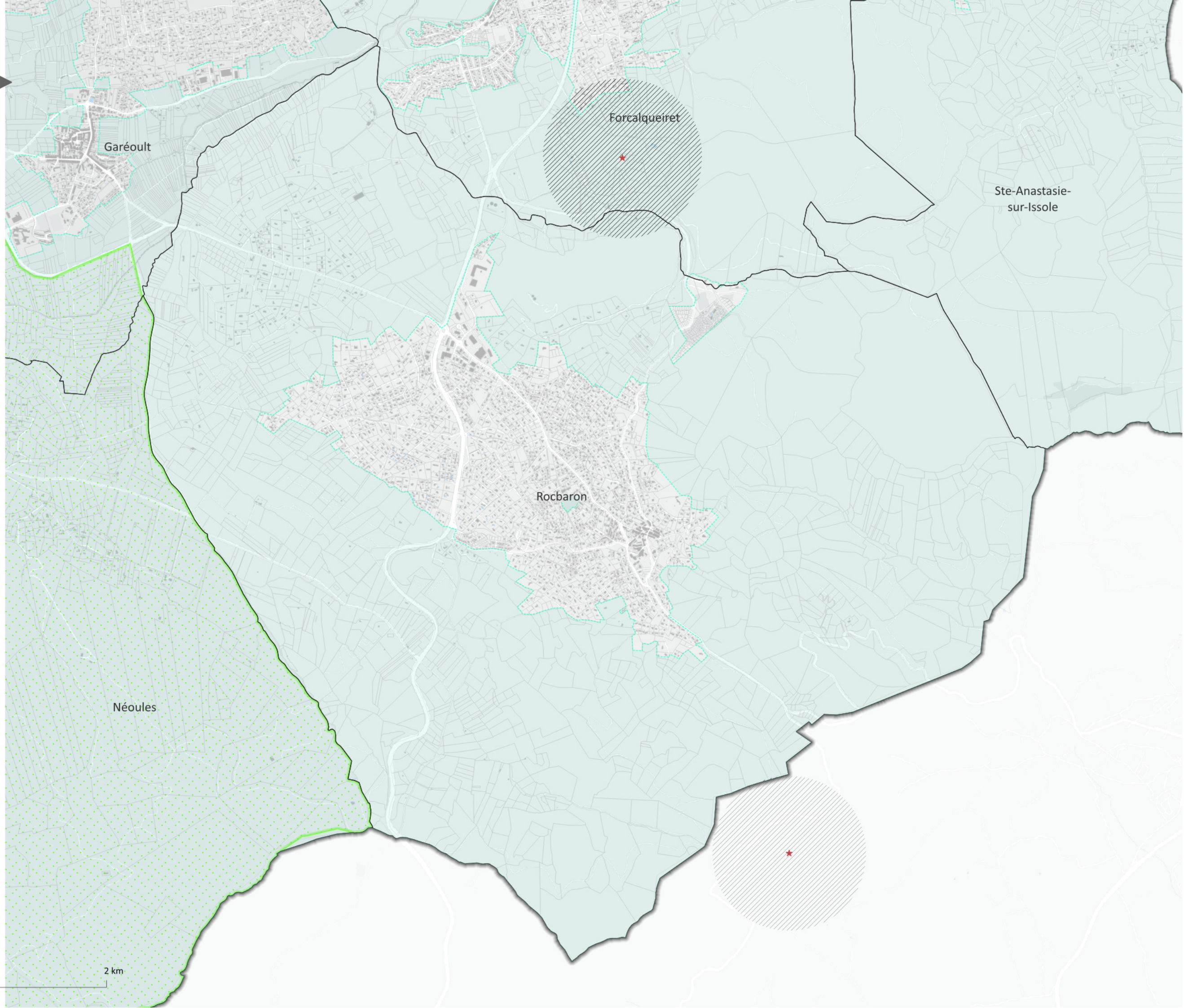
- Limite communale
Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- Monument historique
 - Site classé
 - Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
 - Rayon de 500m autour des MH
 - Site Patrimonial Remarquable
 - Site inscrit
 - Parc Naturel Régional
 - Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Rocbaron

Juin 2026

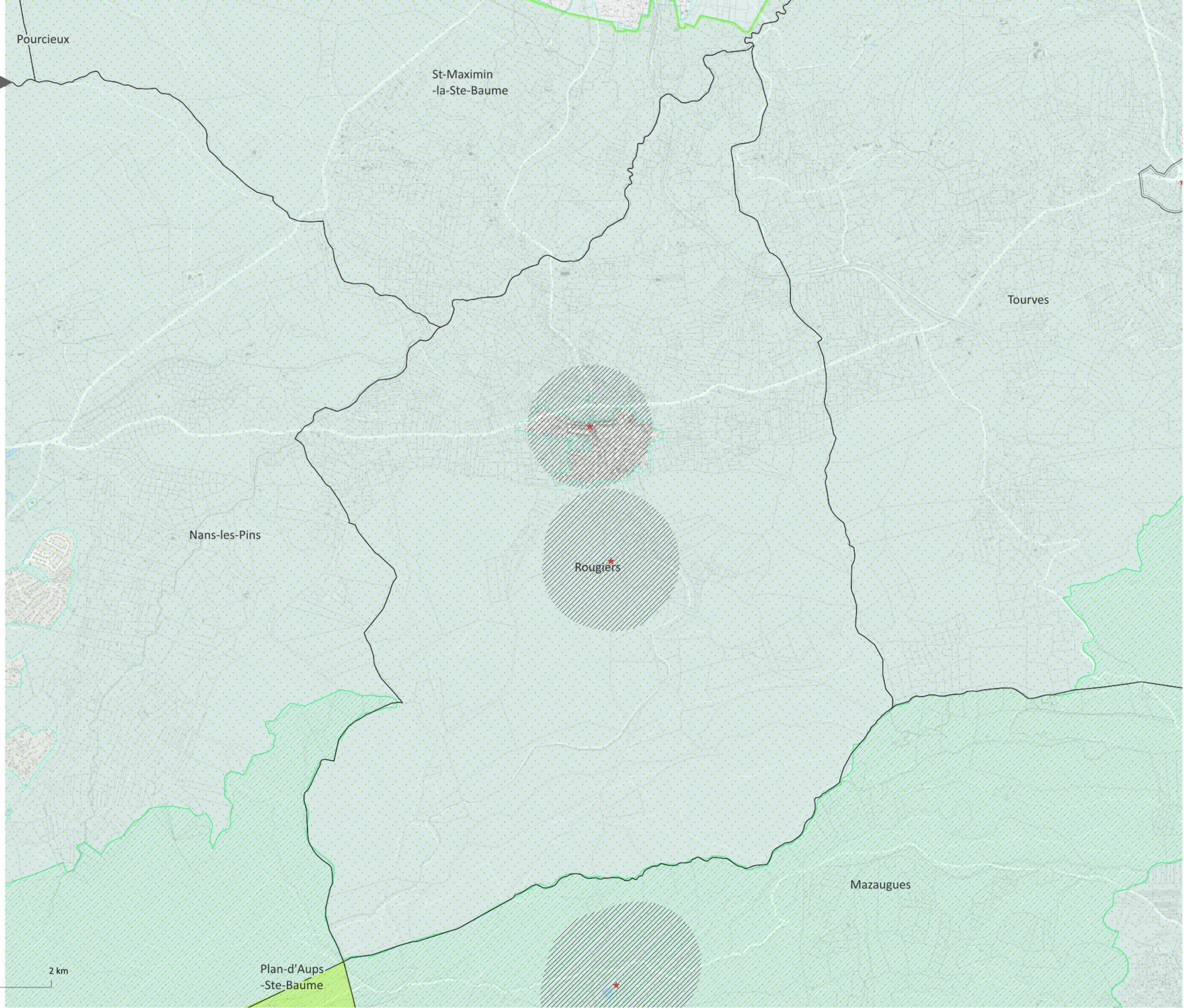
-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Rougiers

Juin 2026

-  Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
-  Monument historique
 -  Site classé
 -  Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
-  Périmètre Délimité des Abords
 -  Rayon de 500m autour des MH
 -  Site Patrimonial Remarquable
 -  Site inscrit
 -  Parc Naturel Régional
 -  Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
-  Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
-  interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

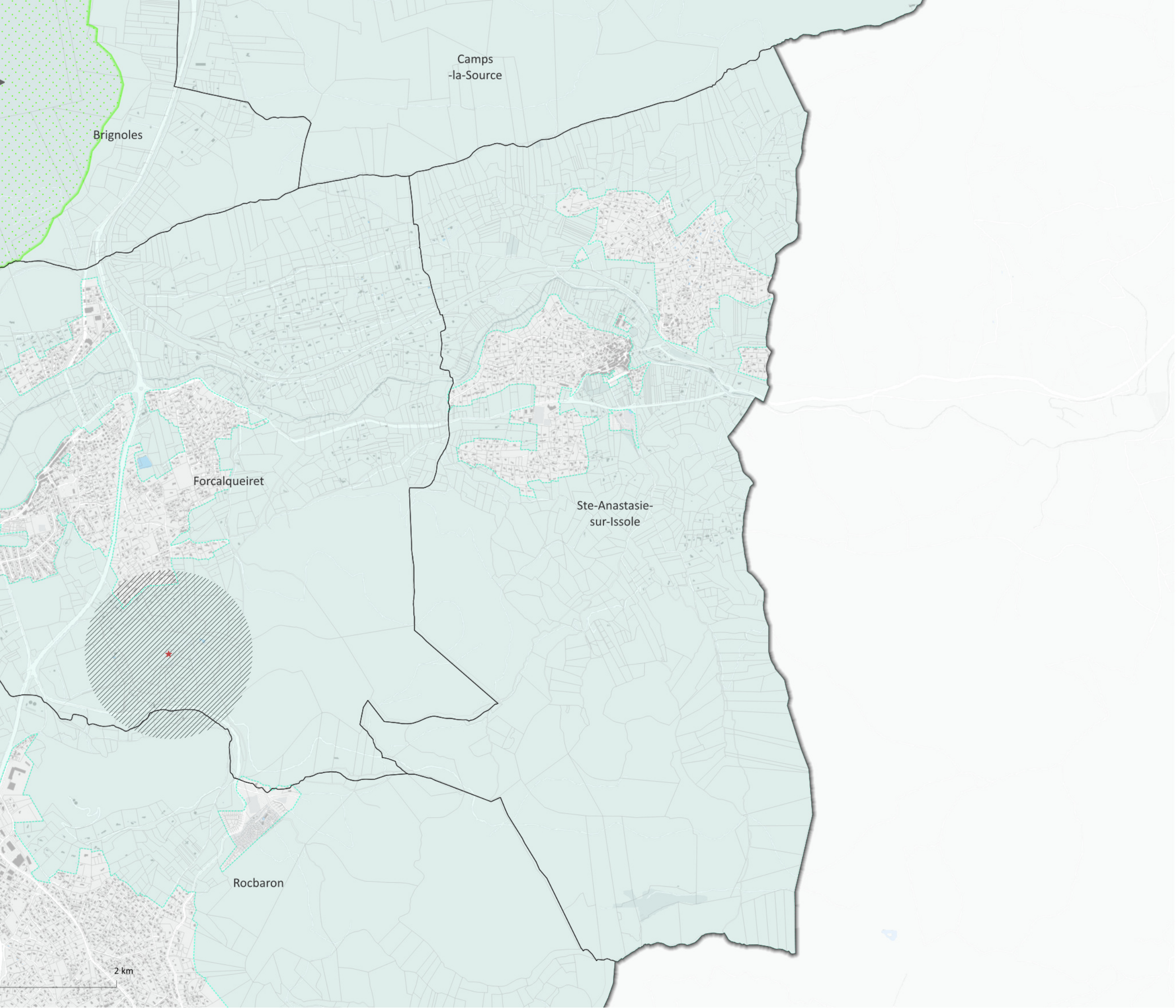


Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de
Sainte-Anastasie-sur-Issole
Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★

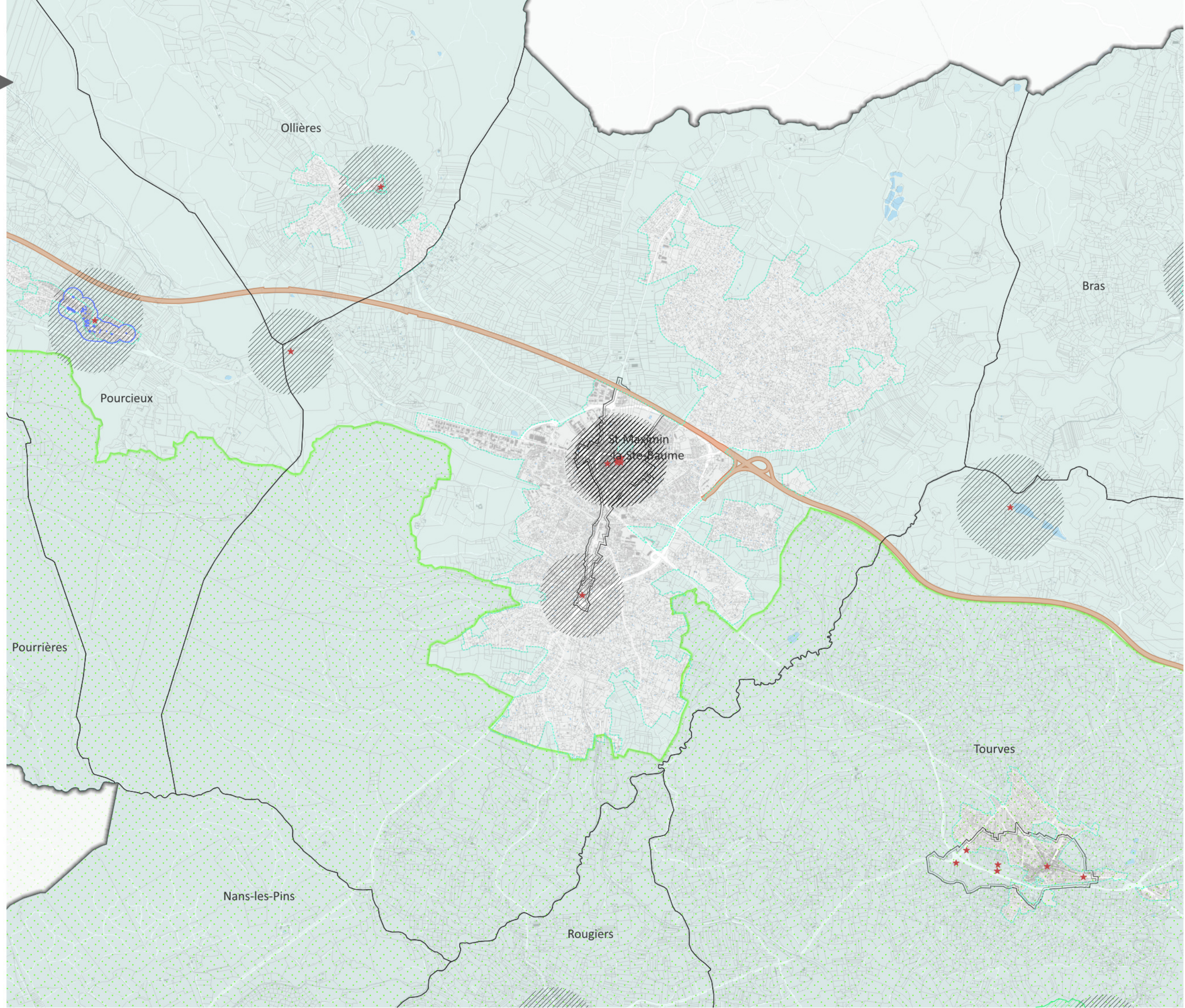
 Monument historique
- ///

 Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci



Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Juin 2026

- Limite communale
— Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★ Monument historique
 - Site classé
 - Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
 - Rayon de 500m autour des MH
 - Site Patrimonial Remarquable
 - Site inscrit
 - Parc Naturel Régional
 - Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci





Elaboration du Règlement
Local de Publicité
Intercommunal

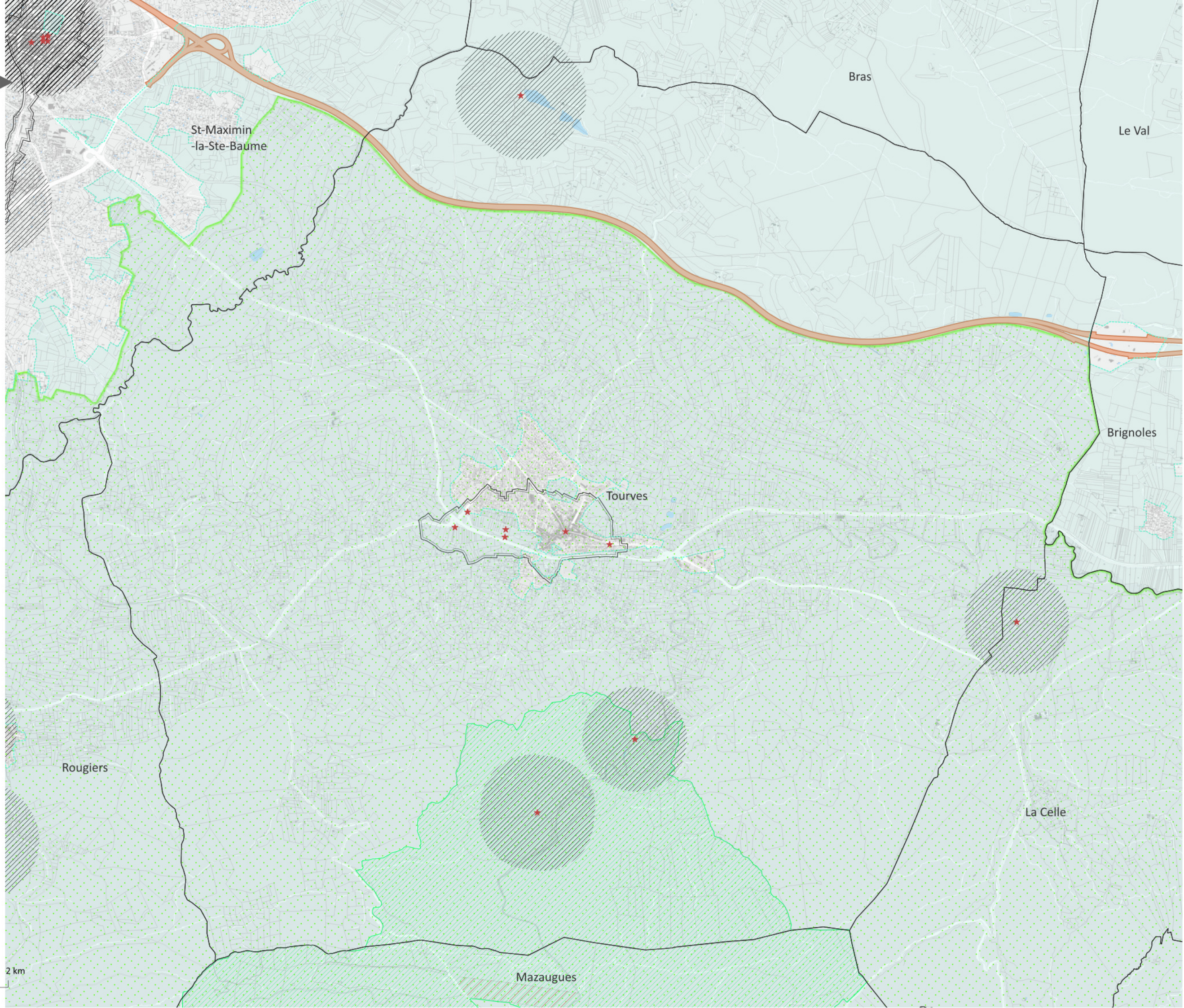
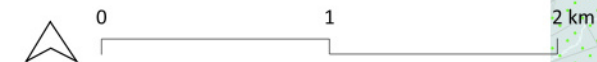
Agglomération
PROVENCE VERTE

Plan d'interdiction légale et réglementaire de publicité Commune de Tourves

Juin 2026

- Limite communale
 Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- Monument historique
 - Site classé
 - Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
 - Rayon de 500m autour des MH
 - Site Patrimonial Remarquable
 - Site inscrit
 - Parc Naturel Régional
 - Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-route, bretelle de raccordement à une autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque reconnu par arrêté municipal et dans le champ de visibilité jusque 100m de celui-ci

Fond de plan © OpenStreetMap
sous licence ODbL



Plan d'interdiction légale et
réglementaire de publicité
Commune de Vins-sur-Caramy

Juin 2026

- Limite communale
- Limite communautaire
- Lieux d'interdiction absolue de publicité**
- ★

 Monument historique
- ///

 Site classé
- Secteurs situés hors agglomération (seules les préenseignes dérogatoires sont admises)
- Lieux d'interdiction relative de publicité**
- Périmètre Délimité des Abords
- Rayon de 500m autour des MH
- Site Patrimonial Remarquable
- Site inscrit
- Parc Naturel Régional
- Natura 2000
- Interdiction de la publicité scellée au sol**
- Interdiction de visibilité des affiches des dispositifs scellés au sol depuis une auto-
route, bretelle de raccordement à une
autoroute ou route express
- Immeubles remarquables**
- interdiction de publicité sur un immeuble
présentant un caractère esthétique, historique
et pittoresque reconnu par arrêté municipal
et dans le champ de visibilité jusque 100m
de celui-ci

